Saint-Damase

Fière de son histoire

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

Conformément à la directive émise par le décret numéro 177-2020 du 13 mars dernier qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois en raison de la pandémie COVID-19 et de l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, l'assemblée publique ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase pour le mardi 2 juin 2020 à 19 H 30, se tiendra à huis clos.

Aucun public ne sera admis.

Nous vous invitons à faire parvenir vos questions par courriel à :
dg@st-damase.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :
115 rue Saint-Étienne
Saint-Damase QC J0H 1J0

Avant le 1er juin 2020.

Donné à Saint-Damase, ce 27 mai 2020.

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Damase

Téléphone : 450 797-3341
Courriel : info@st-damase.qc.ca

Télécopieur : 450 797-3543
www.st-damase.qc.ca

115, rue Saint-Étienne
Saint-Damase, Québec J0H 1J0